

Association Henri Capitant

Avec la collaboration

UAC

Chaire Unesco

« Programme « Redevabilité (Coopération Suisse) »

Journées scientifiques d'étude (Togo – Bénin)

« LES LANCEURS D'ALERTE »

Programme Bénin : mardi 22 septembre 2026

Salle de conférence de la Chaire Unesco des Droits de la Personne et Démocratie (Université d'Abomey-Calavi)

Entrée libre.

08h30 – 09h00	Accueil et installation	—
09h00 – 09h30	Allocution de circonstance (5 min maxi par intervenant)	• Mot du Président du comité d'organisation • Mot du Titulaire de la Chaire Unesco • Mot du représentant du Programme Redevabilité (Coopération suisse) • Allocution du représentant de l'Association Henri Capitant • Allocution d'ouverture de l'Activité par le Recteur de l'UAC ou son Représentant • Photo de famille
09h30 – 10h20 — PANEL 1 : PANORAMA SUR LA NOTION DE LANCEUR D'ALERTE		
Présidence : M. Eric DEWEDI , Agrégé des facultés de droit, Conseiller à la Cour suprême du Bénin		
Axe 1 : État de la question du lanceur d'alerte en droit comparé , M. Enagnon Gildas NONNOU , Agrégé de droit privé, (ENA- UAC)		
Axe 2 : Perspectives de législation au Bénin , M. Wilfried HOUEDOKOU , SG Cellule Nationale de Traitement des informations financières/ M. Josué Chabi KPANDE , Dr en droit public, Directeur de la Législation et de la codification (AN).		
<i>Echanges avec l'auditoire</i>		

10h20 – 10h45	Pause-café
10h45 – 11h45 — PANEL 2 : LANCEUR D'ALERTE ET NUMÉRIQUE	
Présidence : Mme Claire SEJEAN, Professeure agrégée de droit privé, Secrétaire générale adjointe de l'Association Henri Capitant Axe 1 : Lanceur d'alerte et protection des données, Dr Julien HOUNKPE, spécialiste du numérique Axe 2 : Lanceur d'alerte et entreprise privée, Dr (MA) Marc DEGUENON, Maître-Assistant en droit privé à l'UAC <i>Echanges avec l'auditoire</i>	
11h45 – 12h45 — PANEL 3 : LANCEUR D'ALERTE ET RESPONSABILITÉS	
Présidence : Me Laurent POULET, Docteur en droit privé, Avocat aux Conseils (Conseil d'État et Cour de cassation, France), Administrateur de l'Association Henri Capitant Axe 1 : Responsabilité civile du lanceur d'alerte, M. Igor GUEDEGBE, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'UAC, Titulaire de la Chaire Unesco (UAC) Axe 2 : Responsabilité pénale du lanceur d'alerte, Dr Cyriaque DOSSA, Magistrat, Président de la Cour de répression des infractions économiques et du Axe 3 : Responsabilité des organisations publiques et privées, M. Jean Baptiste Elias, Président du Fonac <i>Echanges avec l'auditoire</i>	
12h45-13h15	Remise solennelle des ouvrages à la bibliothèque et clôture de l'activité